



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°117 ÉTÉ 2017
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

EDITO DU MAIRE



La période est au renouveau : nous avons un nouveau Président, un nouveau Gouvernement et l'Assemblée Nationale accueillera de nouveaux députés.

Maïs, les petites communes comme Saint-Joseph-de-Rivière devront continuer à

avancer avec une situation financière de plus en plus contrainte.

C'est dans ce contexte que, lors de sa séance du 3 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif général qui s'équilibre à 960K€ en dépenses et recettes de fonctionnement et 455 K€ en dépenses et recettes d'investissement, ceci sans augmentation des taxes locales.

Le budget « eau et assainissement », adopté également à l'unanimité, s'équilibre à 216 K€ en exploitation et 769 K€ en investissement.

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3
Les Associations	P3 P4
En Chartreuse et aux alentours	P5 P6 P7 P8 P9
Mémento	P10

Ces budgets reflètent la poursuite d'une gestion très stricte de nos dépenses de fonctionnement en privilégiant l'investissement pour la qualité de notre village avec, notamment, l'achèvement de la circulation sécurisée autour de notre groupe scolaire et la réalisation d'une nouvelle tranche d'assainissement collectif au hameau des Nesmes.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été dans notre commune ou ailleurs. Profitons des animations de ce début de saison comme la Fête de la Musique ou le Feu d'artifice au plan d'eau et profitons de ce temps de relâche pour, tout simplement, nous laisser aller.

Votre Maire,
Gérard ARBOR

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie DANZI Voiron.



**FÊTE DE LA MUSIQUE
LE 24 JUIN 2017 À PARTIR DE 18H00**

2ème édition de la fête de la musique à St Joseph-de-Rivière - Place de l'Eglise

Au programme :

18H-19H30 : Scène ouverte à tous les amateurs de musique, de chants, n'hésitez pas à nous faire découvrir vos talents d'artiste, seul, en duo ou groupe (renseignements au 06 77 78 02 83 I. Aymoz ou 06 14 55 30 53 S. Serverin)

19H30-20H00 : chorale « l'Air de Rien »

20H15-21H00 : Groupe Sacabal (musique traditionnelle)

21H15-22H00 : Groupe Blues/Rock (Blues/Rock)

22H15-23H... : « Whisky of blood » (Hard Rock)

Buvette et restauration sur place (pizzas, hot-dog, frites..)

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire sur place et emprunter des documentaires, albums, romans, bandes dessinées, policiers, ...

La bibliothèque est ouverte :

- Le mardi de 16h à 18h30
- Le mercredi de 15h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h

La bibliothèque sera fermée

*** le samedi 15 juillet**

*** du jeudi 10 août au lundi 28 août**

Ouverture aux horaires habituels le mardi 29 août.

Pendant le mois de juillet,

le mercredi de 15h à 17h lors des animations Festy Famille, retrouvez la bibliothèque hors les murs, au complexe sportif Charles Bourcier de Saint Laurent du Pont !

Pas de permanence à la bibliothèque les mercredis 12 et 26 juillet !

Pour l'été, de nouvelles lectures à la bibliothèque.

Pour les adultes, des romans, des bandes dessinées :

La librairie de la place aux herbes, Eric de Kermel

La dernière des Stanfield, Marc Lévy

La tristesse des éléphants, Jodi Picoult

La perle et la coquille, Nadia Hashimi

Un clafoutis aux tomates cerises, Véronique de Bure

Une nuit en Crête, Victoria Hislop

Gérard, 5 années dans les pattes de Dardieu, Mathieu Sapin, BD

La fissure, Guillermo Abril, BD.

Pour les enfants, des albums, des livres jeux, des romans :

Les gardiens des cités perdues, Shannon Messenger

L'araignée est une fine mouche, Emmanuel Trédez

Là où vont les fourmis, BD

Les enfants de la résistance, BD

Le trésor de Chartreuse, BD

Seuls, BD



Les livres nomades continuent !

Près de chez vous, dans votre hameau, des « livres nomades » sont à disposition gratuitement dans le four à pain, chez un particulier, ...

N'hésitez pas à les emporter et à les lire !

Vous les trouverez dans différents hameaux : à la ferme de Plantimay, dans la boutique, à l'entrée de la mairie, dans le four à pain à la Bourderie ou aux Grollets.

Si près de chez vous il y a un lieu abrité, ouvert à tous où déposer des livres, informez la bibliothèque.

Si vous possédez de vieux meubles, cantines, coffres, ... susceptibles d'accueillir les livres et devenir ainsi boîte à livres ...

Merci de prendre contact avec la bibliothèque :

par mail : bib.saintjo@orange.fr

par téléphone : 04 76 06 21 37

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été,

VIGILANCE ! VOLS !

Une recrudescence des vols a été enregistrée ces derniers temps.

Vous devez rester vigilants et ne pas laisser par exemple votre véhicule ouvert, même pour quelques instants, si vous vous arrêtez dans un commerce ou allez chercher vos enfants à l'école. Un cas de vol a été signalé devant notre école.

Pensez aussi à fermer vos portes alors que vous vous absentez pour quelques minutes. Ayez les bons réflexes.

CONTENEURS Poubelle Pont Demay

Des dépôts d'ordures sauvages autour des conteneurs poubelle sur le parking, au Pont Demay, sont constatés depuis de nombreux mois.

Aussi les conteneurs à ordures ménagères (bacs verts) ont été supprimés.

Un appel est lancé à chacun afin de ne plus utiliser ce site pour y déposer quelque déchet que ce soit.

LE SOU DES ÉCOLES

Et voici encore une année scolaire qui arrive à son terme...

La traditionnelle kermesse se tiendra le samedi 24 juin. Les enfants danseront et chanteront devant parents et familles, qui pourront se restaurer le midi autour d'un barbecue-frites. Suivront des jeux et activités tout au long de l'après midi, pour le plus grand plaisir des enfants.

L'équipe du Sou des Ecoles renouvelle ses remerciements à l'ensemble des commerçants et artisans de St Joseph de Rivière qui nous soutiennent lors de nos différentes manifestations.

Nous remercions aussi l'équipe enseignante pour son investissement tout au long de l'année, que se soit en préparant des sorties pédagogiques ou en organisant les spectacles de Noël et de fin d'année avec les enfants.

Notez déjà la date de notre assemblée générale :

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Vous venez de vous faire recenser ! Voici quelques conseils à suivre pour faciliter la suite de votre parcours de citoyenneté.

Votre convocation pour la journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans.

Si vous ne portez pas le même nom que vos parents, vous devez mettre vos propres nom et prénom sur la boîte aux lettres.

Enfin vous devez **impérativement** faire part au Centre du Service National de Varcès de tout changement d'adresse (voir coordonnées ci-dessous) même si un suivi de courrier a été établi par les services postaux.

Nous restons à votre disposition pour tous problèmes ou questions.

Adresse postale : BP08, 38761 VARCÈS CE-DEX

Adresse géographique : Quartier de Reynies, RD1075, 38460 VARCÈS

Tél : 04 56 85 74 00

<http://www.defense.gouv.fr>

Csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

rale : le vendredi 29 septembre à la Salle des Associations.

Nous en profitons pour vous confirmer que les membres du bureau actuel ne souhaitent pas se représenter. Nous faisons donc appel aux nouveaux parents pour prendre le relais. Bonnes vacances à tous !

COMITÉ DES FÊTES

Les prochains rendez-vous :

- **le 8 juillet**, feu d'artifice sur le Plan d'eau, tiré vers 22h15, venez à partir de 19h pour une pause sandwich ou pop-corn en sirotant une boisson à la buvette ;

- **le dimanche 6 août**, le traditionnel apéro en Sure offert par le Comité des Fêtes ;

- **le dimanche 3 septembre**, venez sortir en moto lors du « Bol d'Air » pour une escapade en Chartreuse. Accueil à partir de 8h avec un départ vers 9h. Pensez à réserver votre repas si vous souhaitez partager un moment après la balade.

FAMILLES RURALES



Magnifique voyage à la découverte de l'île de Beauté, pour une cinquantaine de personnes, à l'initiative de l'Association Familles Rurales de St Joseph de Rivière.

Arrivés à Ajaccio après une traversée nocturne sur une mer calme, les participants ont été pris en charge durant tout leur séjour par une guide qui leur a proposé un programme chargé, mais riche en découvertes, émerveillements, commentaires sur l'histoire de l'île...

Des journées ensoleillées rythmées par de nombreuses visites en car, en petit train, en bateau qui ont permis de découvrir des paysages impressionnants, des vues splendides, .. et même de rencontrer des cochons, des chèvres, des vaches en liberté.

Au programme : Ajaccio, route des Sanguinaires, Calanques de Piana, Porto, Gorges de la Spelunca, Forêts d'Aitone et de Aldoniello, Corte, la Balagne et ses vieux villages, Calvi, L'île Rousse, Désert des Agriates, St Florent, le Cap Corse, Bastia.

Après 5 jours de dépaysement total, les voyageurs ont dû reprendre le bateau de nuit par une mer agitée pour regagner la métropole ; soleil, bonne humeur et rires ont fait partie du voyage. Rendez-vous est déjà pris pour le voyage de l'automne au ZOO DE BEAUVAL.

Programme des 2 jours et tarifs devraient être connus mi-juin
Renseignements au 0476 55 17 74 ou par mail mich_gh@yahoo.fr

UNRPA CLUB DES ETANGS

Le Club des Etangs organise toujours :

- les mercredis après-midi : la belote,
- le 1er et 3ème jeudi du mois : le scrabble et le jeu de Rummikub,
- tous les mercredis matin, de 10h à 12h : un cours de yoga adapté aux séniors.

Le 9 mars dernier, le Club de St Laurent du Pont nous a invités pour une rencontre amicale de belote ; ce fut un agréable après-midi et à notre tour nous les recevrons prochainement.

Le 20 avril, nous sommes allés déguster le repas « cabri » au Relais Dauphiné Savoie,

comme toujours, très délicieux !

Pour le repas de fin de saison, dont la date est prévue le 22 juin, nous irons dans un endroit tranquille aux Abrets.

Le 30 septembre, il est prévu un concours de belote.

Le Club serait très heureux d'avoir de nouveaux adhérents, ils seront accueillis avec plaisir.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez Mme FOUCAULT Annie au 06-31-80-58-98.

CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE



Le printemps et l'été sont les périodes de reproduction des mammifères et oiseaux. Voici quelques conseils si vous découvrez un jeune animal en détresse.

La période estivale est synonyme d'arrivées massives de jeunes oiseaux et mammifères en détresse. C'est particulièrement le cas en ce moment avec les jeunes hérissons, découverts en difficulté (en pleine journée, criant, affaiblis...) alors que la mère est retrouvée écrasée non loin. Dans ce cas, pas le choix ! Les petits doivent être élevés dans un centre de sauvegarde.

Cela signifie des fratries entières, quatre ou cinq individus qui arrivent simultanément, venant grossir rapidement les effectifs de la nurserie !

Autres cas, qui cette fois, peut être évité : en cas de découverte fortuite d'un nid de hérissons (lors d'un débroussaillage ...), ne les touchez surtout pas ! Remplacez les éléments du nid et laissez la famille tranquille. A cause d'un dérangement, la femelle peut abandonner ses petits, voire même les manger.

n'hésitez pas à contacter le Tichodrome (ouvert 7jours/7 au 04-57-13-69-47) pour évaluer la situation et surtout ne jamais donner de lait de vache à un jeune mammifère.

La période estivale est également délicate pour les jeunes oiseaux, et notamment les jeunes merles noirs. En effet, ses petites boules de plumes ne sachant pas encore voler, sortent volontairement du nid et partent explorer leur territoire. Les adultes veillent sur eux pendant cette phase d'émancipation et viennent leur apporter à manger lorsqu'ils quémangent.

Le premier réflexe à avoir face à un jeune merle découvert non blessé, est de le remettre dans son environnement. Pour cela, il est conseillé de le replacer un peu en hauteur sur une branche. Votre odeur n'aura aucun impact pour que ses parents continuent à s'en occuper.

Toutefois, ils restent des proies faciles pour un prédateur comme un chat. On estime en France à 12 millions le nombre de chats domestiques (source Muséum National d'Histoire Naturelle) qui prédatent environ 60 millions d'oiseaux. Ce chiffre sera certainement affiné dans les années à venir grâce à une enquête participative lancée par le Muséum (<http://www.chat-biodiversite.fr>).

Bien entendu les centre n'ont pas les moyens ni financiers ni humains pour pouvoir soustraire tous les passereaux au risque de prédation par les chats !

Alors, afin de limiter cette prédation, chaque propriétaire peut contribuer avec quelques solutions de bon sens :

La première, au printemps, soyez attentifs aux alertes des adultes qui indiquent un danger. Veillez le plus possible à garder votre chat à l'intérieur dans ces situations.

La seconde, et complémentaire : équipez le d'un collier élastique à clochette. Il avertira les oiseaux de sa présence et fera échouer sa tentative de prédation.

Le Tichodrome - Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage.

04-57-13-69-47

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

La déclaration annuelle de ruches est une obligation annuelle, pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou en ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, vous pouvez contacter le service d'assistance aux déclarants : par mail assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone 01-49-55-82-22.

A noter, pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2017).

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

**Pourquoi faire stériliser votre chat ?**

Un chat non stérilisé n'est pas un animal de compagnie. En 2017, la Belgi-

que a d'ailleurs rendue obligatoire la stérilisation des chats.

Le chat mâle, adulte vers 9 mois, marque son territoire, va se battre avec des rivaux et part en vadrouille. S'il revient, ce sera en mauvais état, probablement blessé.

La femelle, elle, pourra se trouver pleine dès l'âge de 6 mois. L'idée reçue qu'il faut lui laisser faire une première portée est fautive. Elle risque par la suite de faire des grossesses nerveuses à répétition, ce qui n'arrivera pas si elle n'a jamais eu l'expérience de mettre bas.

La saison des amours pour les chats se produit deux ou trois fois par an. La chatte peut faire jusqu'à 6 chatons lors de chacune de ses trois chaleurs.

Le devenir des chatons.

Faites le calcul. Vous serez vite débordé de chatons dont personne ne veut ... Qu'en ferez vous ? Les abandonner dans la nature ? Les noyer ? Les donner à une association qui est déjà débordée de chats dont on ne veut plus ? On entend souvent dire que la stérilisation est « contre nature ». C'est donc « naturel » de tuer les petits ou les abandonner ?

Non, vous êtes quelqu'un de bien. Vous garderez les mignons petits chatons et vous chercherez à les faire adopter. Par quelqu'un qui ne les fera pas stériliser quand ils auront l'âge de 6 mois ? Le cercle vicieux est bouclé...

Les bienfaits de la stérilisation.

Pour la santé et la sécurité de votre chat, pour avoir un compagnon doux et propre à la maison, faites le stériliser, que se soit un mâle ou une femelle. A la longue, ce sera mieux aussi pour votre porte-monnaie...

La stérilisation sauve des vies en réduisant le nombre de chats tués chaque année dans les campagnes de contrôle de la population féline. Si nous réduisons le nombre de chats dans les rues grâce à la stérilisation, ces campagnes et l'euthanasie seront inutiles. La stérilisation est une alternative humaine et efficace.

La stérilisation diminue le risque pour les chats de contracter des maladies sexuellement transmissibles ou des maladies transmi-

ses par morsure (leucose, virus d'immunodéficience féline, maladies infectieuses...)

Et enfin, la stérilisation réduit les abandons.

Vous souhaitez contacter ou soutenir la SPA la plus proche de chez vous ? Rendez vous sur cnspa.fr

Confédération Nationale des SPA de France
Défense de l'animal

26, rue Thomassin - 69002 LYON

Tél : 04-78-38-71-85

**FESTY FAMILLE
DU 8 AU 28 JUILLET 2017**

Pour rappel, Festy-Famille c'est un projet porté par le Centre Social des Pays du Guiers en partenariat avec des associations d'ici et d'ailleurs. Festy-Famille est un espace d'animations gratuites pour les familles et les habitants du territoire. C'est également la mobilisation et la motivation des habitants, d'associations sportives et culturelles et de partenaires divers.

Quand ? Du 8 au 28 juillet (ouverture samedi 8 puis du mardi au vendredi même les jours fériés).

Où ? Festy-Famille se déroule au stade Charles Boursier à St Laurent du Pont.

Les partenaires : le Centre Social des Pays du Guiers, les bibliothèques du territoire, le PAJ (Pour l'Action Jeunes), l'association Lire et Faire Lire, l'AAPPMA, les bénévoles de l'activité belote du Centre Social, l'I.M.E. Les Nivéoles à Voiron, le Tennis Club de Chartreuse, des bénévoles du Centre Social, l'Entente Canine Dauphinoise et d'autres à venir.

Les activités : tennis, Ludobus, belote, poker, grands jeux, cuisine, activités manuelles, démonstration de dressage canin...

Les concerts : trois groupes sont programmés dès 20h les jeudis 13 juillet, 20 juillet, 27 juillet avec repas de clôture.

A Festy-Famille, vous trouverez...

... de la gaieté, de la convivialité et de la disponibilité,

... un espace aménagé, conçu pour les familles et les habitants (bac à sable, lieu de repli, terrasse...)

A Festy-Famille, vous essayerez...

...des activités ludiques (créatives, sportives...)

A Festy-Famille, vous pourrez...

...vous rencontrer, qui que vous soyez, autour d'un verre, en toute simplicité, accueilli par des habitants. La buvette famille sera ouverte du mardi au vendredi de 15h à 20 h.

GRAND PARCOURS CHARTREUSE LES 7 ET 8 OCTOBRE 2017

Le comité de l'Isère des clubs alpins et de montagne organise pour la 4ème édition un grand rassemblement sur le thème de la pratique de la randonnée alpine en Chartreuse. Ce rassemblement est une occasion de s'initier ou de se perfectionner aux techniques de la discipline. En effet la randonnée dite « alpine » consiste à parcourir des itinéraires escarpés et peu fréquentés pouvant nécessiter l'utilisation des techniques de l'alpinisme permettant de sécuriser certains passages.

Pour tous ceux qui souhaitent prolonger le plaisir de la randonnée en moyenne montagne et découvrir l'univers et les panoramas grandioses des vires et sentiers en balcons du massif de la Chartreuse, ce week-end est fait pour vous.

Nous souhaitons ainsi vous faire vivre une sortie inoubliable en Chartreuse pour partager avec vous le goût de la randonnée et vous immerger dans l'esprit « club alpin ».

Que les participants soient débutants ou autonomes, il leur sera possible de découvrir ou de se perfectionner, au travers de 3 formules : Découverte, Progression, Autonomie

DÉROULEMENT DU WEEK END

Samedi 7 octobre 2017

8h : accueil des participants au Centre de Découverte de la Montagne, Le Villard, St Pierre d'Entremont Isère

9h30 : départ des groupes sur des parcours à thèmes ponctués d'ateliers techniques: orientation, secourisme, connaissance du milieu, techniques d'encordement, faire son sac...

16h30 : retour au centre d'hébergement avec possibilité d'aller à la rencontre des partenaires de l'évènement (PNR Chartreuse, équipementiers...)

18h : mini-conférences, films

19h : repas du Dauphiné, tombola et bal folk (ouvert uniquement aux participants au week-end complet)

Dimanche 8 octobre 2017

9h00: départ des groupes sur des itinéraires de grandes randonnées

16h30: clôture du week-end

EN PRATIQUE

Le public

Ce rassemblement est ouvert à tous (avec un minimum de condition physique pour pouvoir s'engager dans l'une des formules de la découverte à l'autonomie). Une seule demande : être assuré !



Cet évènement est également adapté à l'accueil des écoles d'aventures de la FFCAM: Venez nombreux et inscrivez-vous dès à présent !

Tarifs

Inscription avant le dimanche 10 septembre 2017:

* 40€ pour les moins de 25 ans

* 50€ pour les plus de 25 ans

Inscription à partir du lundi 11 septembre 2017:

* 45€ pour les moins de 25 ans

* 55€ pour les plus de 25 ans

Le tarif comprend :

- l'encadrement par des bénévoles de la FFCAM à partir du samedi 7 octobre au matin
- le repas, la soirée et la nuitée du samedi soir

- le petit-déjeuner et le pique-nique du dimanche midi

- la participation à la tombola du samedi soir

Pour la participation sur une seule journée, nous contacter par mail.

Inscription

Pour s'inscrire: <https://lc.cx/inscriptions2017>

Matériel à prévoir

En plus de l'équipement du randonneur (frontale entre autres) et de bonnes chaussures de montagne, prévoir : baudrier, casque et bâtons de marche, longe et mousqueton à vis

Assurance

Pour les non adhérents à la FFCAM, il sera donc demander de présenter une pièce justificative de votre assurance pour l'activité. Si vous n'en avez pas, la FFCAM propose des « cartes découvertes » qui vous assurent pour le week-end.

CONTACTS

Contact organisateur : Comité de l'Isère des clubs Alpin et de Montagne : gp-ralp@ffcam38.com

Contact salarié : Lucille Bobet, chargée de développement du comité : lucille.bobet@ffcam38.com

Rejoignez-nous sur Facebook et suivez l'actualité du Grand Parcours Chartreuse : @Grand Parcours

LE FESTIVAL RENCONTRES BREL DEVIENT LE GRAND SON

Le Festival le « Grand Son » est aujourd'hui un leader du concept d'écoévénement Rhône-Alpin et a obtenu en 2012 le label « je suis un écoévénement » décerné par le Conseil Départemental de l'Isère, après une reconnaissance, déjà en 2009, de la Fondation Nicolas Hulot.

Festival à taille humaine, avec une ambiance chaleureuse, Le « Grand Son » réunit environ 14000 spectateurs chaque année. Il est situé en milieu rural et en moyenne montagne, au cœur du Parc Naturel de Chartreuse.

Hommage à Jacques Brel à l'origine, le festival est devenu un rendez-vous marquant de la chanson française, puis de la chanson francophone. Depuis 1999, il s'est ouvert à d'autres esthétiques et d'autres publics : toutes les musiques actuelles sont représentées avec une dominante de chansons francophones. Les artistes invités sont toujours sollicités pour un « clin d'œil » à Jacques Brel, avec une reprise ; la majorité d'entre eux sont heureux de relever ce défi pour rendre hommage au Grand Jacques.

L'Association l'Éphémère, créée en 1976, développe un projet culturel qui participe à la fois au dynamisme du territoire et de la vie associative locale. Le festival est sa principale activité ; d'autres événements sont par ailleurs organisés dont un festival d'arts de rue, *Les Endimanchés*, et des concerts en saison. La 30ème édition aura lieu du **18 au 23 juillet 2017** où sont attendus près de 14000 spectateurs.

Tous les concerts proposés ont lieu sous le chapiteau (place du village) et dans l'Eglise de St Hugues : ils sont payants ; ceux de la scène découverte sont gratuits tout comme la journée *des Endimanchés*. Lors de chacune de nos 5 soirées, nous accueillons deux ou trois artistes sous le chapiteau et deux sur la scène découverte.

Renseignements à l'Office du Tourisme ou www.legrandson.fr

Le chapiteau installé au cœur du village de Saint-Pierre-de-Chartreuse accueille les têtes d'affiches et les premières parties du festival.

La scène découverte située entre le chapiteau et la buvette est un lieu incontournable du festival. Des concerts y sont donnés avant le début de ceux sous chapiteau et après ceux-ci, ainsi qu'aux inter-plateaux. Les groupes sont principalement rhônalpins. Son accès libre et gratuit participe de la dynamique d'un événement ouvert et convivial.

L'Eglise de Saint-Hugues - Musée d'Art sacré contemporain.

Depuis 2008, des concerts sont organisés à l'Eglise de Saint-Hugues, située à Saint-Hugues-en-Chartreuse (hameau dépendant de Saint-Pierre-de-Chartreuse).

Le lieu se prête à une programmation plus intimiste, et il permet aussi de faire découvrir l'œuvre du peintre Arcabas, qui orne les murs de cet édifice singulier.

Dans le bourg.

Dès l'ouverture du site ainsi que le dimanche 23 juillet à partir de 11h, théâtre de rue et interventions musicales animeront le site.



LA PROGRAMMATION

Mardi 18 juillet

Scène découverte (19h)
Chapiteau (20h30)
JAHNERATION
DUB INC

Mercredi 19 juillet

Scène découverte (19h)
Chapiteau (20h)
HUGUES AUFRAY
BERNARD BRUEL

Judi 20 juillet

Eglise de St Hugues (18h)
ANGELINA WISMES
Scène découverte (19h)
Chapiteau (20h30)
LES SHERIFF
TRUST

Vendredi 21 juillet

Scène découverte (18h)
Eglise de St Hugues (18h)
ANGELINA WISMES
Chapiteau (20h30)
DEBOUT SUR LE ZINC
UN AIR DEUX FAMILLES

Samedi 22 juillet

Scène découverte (18h)
Chapiteau (20h)
JEIRO
LA MAISON TELLIER
VIANNEY

Dimanche 23 juillet

Bourg de Saint-Pierre-de-Chartreuse (11h-18h)
LES ENDIMANCHES

COUPURE RD520 - GORGES DE CROSSEY - ÉTÉ 2017


Suite à l'augmentation de la fréquence d'évènements de type chutes de pierres sur l'itinéraire de la route départementale 520 « Gorges de Crossey », le Département de l'Isère a procédé à la réalisation d'un diagnostic d'itinéraire au cours du second semestre 2016 pour disposer d'un état des lieux des aléas engageant la sécurité des usagers. La conclusion du diagnostic confirme la présence de 14 secteurs distincts nécessitant une sécurisation à court terme sur l'ensemble de la section comprise entre le site d'escalade à Saint-Joeph-de-Rivière et la sortie du défilé au droit de l'ancienne carrière Budillon Rabatel à Saint-Etienne-de-Crossey (vue ci-dessus).

La nature des aléas, intégralement situés en amont ou en surplomb immédiat de la chaussée, nécessite le recours à des traitements actifs par purges et/ou minage, associés à la réalisation d'ancrages de confortement ou de pose de grillages plaqués.

Afin d'assurer le traitement de l'ensemble de la section en une seule saison de travaux et sur le délai le plus réduit possible, le choix de réaliser la sécurisation **sous route coupée 24h/24 et 7j/7** permet d'optimiser les moyens humains et matériels déployés sur le site en assurant une réalisation simultanée de plusieurs secteurs.

Le maintien d'un alternat de circulation lors de la réalisation de la sécurisation aurait présenté trop de risques pour les usagers compte tenu de la nature des travaux en cours sur les falaises surplombant la route.

Le choix de la période estivale, du 10 juillet au 25 août 2017 a été fait pour plusieurs raisons :

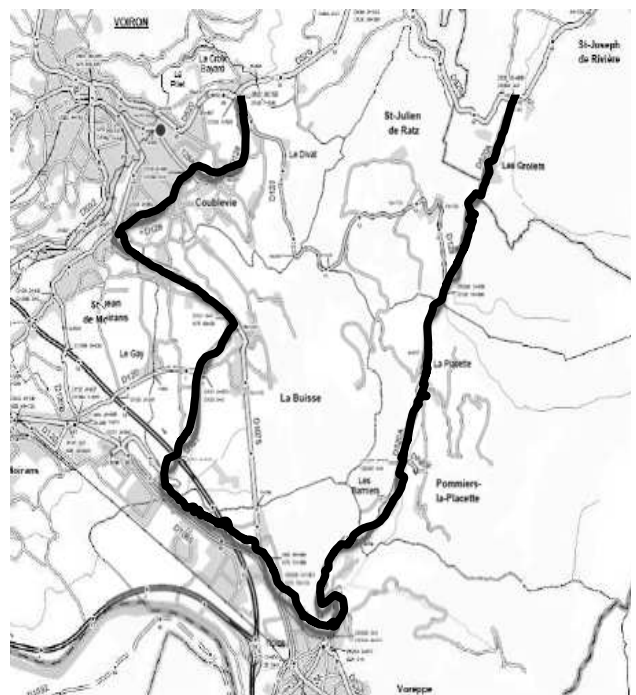
- * éviter les impacts sur les transports scolaires,
- * limitation des impacts sur l'activité économique,

* réduction des risques d'interruption du chantier du fait de mauvaises conditions climatiques.

Lors de cette intervention majeure, un itinéraire de déviation unique sera mis en place pour garantir le maintien du trafic de transit PL et VL.

Il reliera Saint-Laurent-du-Pont à Voiron en passant par le Col de la Placette (RD520 A), l'agglomération de Voreppe (RD520 E) puis RD1075 et 1085), Moirans (RD 1085), La Buisse (RD 121 et 1075), Coublevie (RD 1075 et 128), selon le détail ci-après.

Une seconde période de travaux de priorité inférieure (pose de grillages plaqués) réalisable sous alternat de circulation se déroulera durant 3 semaines en octobre et novembre 2017.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale vous accueille le :

Lundi de 16h à 19h.

Mardi et Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi de 14h à 17h.

Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30.

Fermeture les samedis 5, 12 et 19 août 2017.

MAIRIE

Ouverture de l'accueil public :

le lundi de 16h00 à 19h00,

le mardi et le mercredi de 8h30 à 11h30,

le jeudi 14h00 à 17h00,

le vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

- M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le mercredi de 18h00 à 19h00,

- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires :

Le mardi de 16h00 à 18h30.

Le mercredi de 15h00 à 18h00.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

La bibliothèque sera fermée

*** le samedi 15 juillet**

*** du jeudi 10 août au lundi 28 août**

PERI-SCOLAIRE LE SAC A JOUETS

Directeur : Gwénaél BOUVIER.

Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

**CRÈCHE HALTE-GARDERIE
LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.

Téléphone : 04.76.55.28.79

mail : crechesacajouets@orange.fr

Horaires :

du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Fermeture du 21 juillet 2017 au soir jusqu'au 21 août inclus.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR
DE CHARTREUSE**

Téléphone : 04.76.66.81.74.

Fax : 04.76.66.13.65

mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :

de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h00.

Ouverture au public :

Le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.

Jeudi : de 10h00 à 18h00.

Vendredi : de 14h00 à 18h00.

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Fermée lundi, dimanche et jour férié.

Ramassage des ordures ménagères.

Sur la commune la tournée s'effectue le lundi et le jeudi.

CALENDRIER 2017**JUIN**

Samedi 24

Kermesse

Ecole

Dimanche 25

Assemblée Générale

Chasse

JUILLET

Samedi 8

Feu d'Artifice et Bal au Plan d'Eau

Comité des Fêtes

Mercredi 12

spectacle folklorique

CCAS

Vendredi 7

Pot de fin d'année Ecole

Municipalité

AOÛT

Dimanche 6

Apéro à la Sûre

Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Dimanche 3

Bol d'Air

Comité des Fêtes

Vendredi 29

Assemblée Générale

Sou des Ecoles

Samedi 30

Concours de Belote

UNRPA